République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de la Manouba
Direction des Affaires Académiques et du Partenariat Scientifique

LIVRET D'ACCUEIL DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX



Edition 2026

BIENVENUE!

Ce livret d'accueil est là pour vous aider à trouver vos repères : vous préparer et vous orienter dans votre nouvelle vie en Tunisie.
Véritable coup de pouce à votre intégration, vous y trouverez de l'aide et des informations pratiques pour profiter pleinement de votre parcours d'étude à l'Université de la Manouba!



SOMMAIRE

- Préface 01
- Apercu géographique 02
- Système d'Enseignement Supérieur Tunisien 04

01 **Bienvenue à l'UMA** 05

1.1 Université de la Manouba 06

1.2 Etablissements de l'UMA 07

1.3 Diplômes et Formations 08

1.4 Conditions d'admission 09

02 **Accompagnement administratif** 10

2.1 Conditions de séjour et Installation 11

2.2 Aide au Logement 13

2.3 Restauration universitaire 13

2.4 Transport 14

03 **Accompagnement académique** 15

3.1 Orientation à l'arrivée 16

3.2 Tuteur académique 16

3.3 Structures d'Appui 17

3.4 Infrastructures accessibles 18

04 **Intégration sociale et soutien** 19

4.1 Mentorat 20

4.2 Participation aux événements 21

4.3 Cellule d'écoute et de soutien 23

05 **Santé et Assurance Maladie** 24

5.1 Santé 25

5.2 Assurance Maladie 25

Chère étudiante, cher étudiant

Chaque année, l'Université de la Manouba (UMA) accueille plusieurs centaines d'étudiants internationaux dans le cadre des différents programmes d'études, d'échange, de mobilité ou de Co diplomation.
L'UMA, à travers ses 16 établissements, garantit des formations multidisciplinaires d'excellence adossées à 3 écoles doctorales et 31 structures de recherche et à un partenariat avec les acteurs socio-économiques de la région de la Manouba ainsi que les grands organismes nationaux.

Forte de plus de 93 accords de coopération internationale conclus avec des universités et organismes étrangers, de plusieurs diplômes délivrés en partenariat international, de plus d'une trentaine de conventions de mobilité Erasmus+ et de neuf participations à des projets internationaux, l'UMA bénéficie d'une reconnaissance internationale affirmée, fondée sur l'excellence de sa formation et de sa recherche scientifique.

L'Université de la Manouba inscrit son action dans une double dynamique : la promotion de l'enseignement supérieur et du développement durable, ainsi que l'encouragement de l'entrepreneuriat étudiant. Elle abrite à cet effet la Chaire UNESCO sur l'enseignement supérieur pour le développement durable en Afrique, qui œuvre à la promotion des ODD à travers l'enseignement supérieur et la recherche.

En juillet 2024, l'UMA a obtenu l'accréditation NCEE (National Centre for Entrepreneurship in Education, UK), consacrant son positionnement comme université entrepreneuriale engagée.

Le Pôle de l'Étudiant Entrepreneur (UMA-PEE) a accompagné 29 étudiants vers le Statut National de l'Étudiant Entrepreneur en 2024, avec un objectif de montée en puissance progressive à l'horizon 2028.

En outre, ses dispositifs de formation et ses structures d'accompagnement contribuent activement au renforcement de l'insertion professionnelle des étudiants, faisant de l'employabilité des diplômés un axe stratégique fédérant l'ensemble des compétences, des structures et des ressources de l'Université de la Manouba.

Aperçu géographique

La Tunisie est un pays d'Afrique du Nord situé sur la côte méditerranéenne et en bordure du désert du Sahara.
Capitale : Tunis
Président : Kaïs Saïed
Langue officielle : Arabe
Monnaie: Dinar tunisien
Population : 12,28 millions (2024)
Superficie : 163 610 km²
Devise : en arabe: حرية، نظام، عدالة (Ḥoṛiya, Niẓam, 'Adāla, « Liberté, Ordre, Justice »)



La Manouba est située à la banlieue nord-ouest de Tunis et chef-lieu du gouvernorat du même nom.

A environ 5,5 km de la capitale Tunis, le gouvernorat de la Manouba s'étend sur une superficie de 1 137 km², représentant 1,12 % du territoire national. Structuré en huit délégations et comptant 418 354 habitants, il se caractérise par une économie à dominante agricole, axée notamment sur la culture de la pomme de terre, de la tomate, de l'olivier et de l'artichaut.

Son tissu industriel regroupe 201 entreprises, principalement actives dans les secteurs du cuir, du textile, de l'agroalimentaire ainsi que de l'industrie mécanique et électrique, réparties entre huit zones industrielles et le pôle économique d'El-Fejja.

Le gouvernorat de La Manouba possède un patrimoine historique et archéologique riche et diversifié, qui reflète son importance à travers les siècles. Parmi les monuments classés et protégés figurent l'ancienne église de la Vierge Marie , le site dit "Jabiyat Zarrouk" et le palais "Ali Zarrouk" ou " palais des nonnes" . La région abrite également le Palais "Kobbet El Nhas", un palais beylical classé qui accueille aujourd'hui des manifestations culturelles, ainsi que le Musée National Militaire installé au Palais de la Rose, dédié à l'histoire militaire tunisienne et récemment distingué par le label « Marhba » pour la qualité de son accueil.
Outre ces monuments, des vestiges archéologiques romains tels que des tronçons de l'aqueduc romain d'Hadrien entre Manouba et Jdeïda, des sites anciens à Tebourba et des éléments architecturaux issus de différentes périodes historiques témoignent de l'ancienneté et de l'importance culturelle de la région.

Système d'Enseignement Supérieur Tunisien

Le système d'enseignement supérieur tunisien comprend deux types d'établissements, qui peuvent être publics ou privés.

Les études universitaires en Tunisie sont organisées selon l'architecture suivante :

1. Le système LMD (Licence, Mastère, Doctorat) homologue au système européen : il s'agit d'un cursus structuré en trois niveaux.
2. Les formations spécifiques telles que l'ingénierie, l'architecture, la médecine générale, la médecine dentaire, la pharmacie et la médecine vétérinaire, dont l'organisation des études répond à des normes internationales en vigueur adaptées à la nature de ces disciplines.



Universités et établissements d'enseignement supérieur



01

BIENVENUE à l'UMA

1.1 L'Université de La Manouba

Avec ses 16 établissements , ses 31 structures de recherche , ses 3 écoles doctorales, l'Université de la Manouba (UMA) offre plusieurs domaines de la connaissance, depuis 2000.
Créée autour de la faculté des lettres, des arts et des humanités, elle regroupe des établissements dont la création date de 1956 à 2022.

Ses domaines d'excellence scientifique renforcent son attractivité et son positionnement comme une université recherchée en Tunisie.
La diversification de ses partenariats économiques accroît son ancrage territorial tout en favorisant l'insertion professionnelle de ses étudiants.

L'Université de la Manouba (UMA) accorde une importance particulière au développement de son ouverture internationale et à la consolidation de ses partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche à travers le monde.

Elle œuvre activement à dynamiser les échanges académiques, scientifiques et institutionnels, tout en favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs.

1. 2 Les Etablissements de l'UMA

Pôle: Humanités et information:

- Faculté des lettres, des Arts et des Humanités: www.flm.rnu.tn
- Institut de Presse et des Sciences de l'Information: www.ipsi.rnu.tn
- Institut Supérieur de Documentation: www.isd.rnu.tn
- Institut Supérieur de l'Histoire de la Tunisie Contemporaine: www.ishtc.rnu.tn

Pôle: Informatique, arts et multimédia:

- Ecole Nationale des Sciences de l'Informatique : www.ensi.rnu.tn
- Institut Supérieur des Arts Multimédia de la Manouba : www.isamm.rnu.tn
- Ecole supérieure des sciences et technologies du Design : www.essted.rnu.tn
- Manouba School of Engineering: www.mse.rnu.tn

Pôle: Economie et gestion:

- Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises : www.iscae.rnu.tn
- Ecole supérieure d'économie numérique : www.esen.rnu.tn
- Ecole supérieure de Commerce: www.esc.rnu.tn
- Institut National du travail et des études sociales: www.intes.rnu.tn

Pôle: Sciences de la vie et de l'environnement:

- Institut Supérieur du Sport et de l'éducation physique de Ksar Said : www.issep-ks.rnu.tn
- Ecole Nationale de Médecine Vétérinaire :www.enmv.rnu.tn
- Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet: www.isbst.rnu.tn
- Institut Supérieur de l'Education Spécialisée: www.ises.rnu.tn

1.3 Diplômes et formations

L'université de la Manouba dispose de 57 licences, 81 masters, 16 doctorats, 3 diplômes d'ingénieurs, 1 diplôme national de médecine vétérinaire, 6 certificats d'habilitation universitaire et 4 diplômes co-construits.



1.4 Conditions d'Admission

La Tunisie met annuellement à la disposition des pays partenaires des quotas de places pédagogiques, avec ou sans bourse, au sein des établissements publics d'enseignement supérieur.
Ces places sont destinées aux candidats titulaires, au minimum, du baccalauréat.

Procédure de candidature :

Les demandes d'inscription en Tunisie doivent être transmises par voie diplomatique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Direction Générale de la Coopération Internationale – DGCI).

Elles doivent être déposées conformément aux modalités et aux délais communiqués chaque année aux représentations diplomatiques tunisiennes à l'étranger ainsi qu'aux ambassades accréditées en Tunisie.

Peuvent bénéficier d'une inscription et, le cas échéant, d'une bourse d'études octroyée par le gouvernement tunisien les seuls candidats officiellement proposés à la DGCI et dont les dossiers ont été retenus par les ministères d'origine et d'accueil et établissements de formation concernés.

Candidatures des étudiants payants :

Les étudiants internationaux souhaitant poursuivre leurs études en Tunisie à leurs propres frais peuvent également déposer leur candidature via la plateforme Study in Tunisia. Les candidatures doivent être soumises en ligne à travers le lien suivant : https://studyintunisia.rnu.tn/.

Les candidats sont tenus de suivre les procédures de candidature indiquées sur la plateforme et de fournir les pièces justificatives requises.

Conditions générales d'admission:

a. Premier cycle

La sélection des candidats bacheliers s'effectue en tenant compte :

- de la qualité académique de leur dossier,
- des conditions d'admission propres aux formations sollicitées,
- des filières ouvertes,
- des places pédagogiques disponibles.

Les conditions d'âge limite varient selon les établissements, généralement entre 18 et 23 ans.

b. Mastère et Doctorat

Les candidats au cycle de mastère ou de doctorat doivent être titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur donnant accès aux filières demandées.

Pour plus d'informations : www.mes.tn



02

Accompagnement ADMINISTRATIF

2.1 Conditions de séjour et installation en Tunisie

À son arrivée en Tunisie, l'étudiant doit déposer, dans les plus brefs délais, une demande de carte de séjour auprès du commissariat de police le plus proche de son lieu de résidence.

Le dossier requis comprend :

·Attestation d'inscription pour l'année en cours dans un établissement universitaire (à légaliser auprès du MESRS pour les étudiants des établissements privés)

·Attestation de paiement des frais d'inscription

·Certificat de présence

·Document de solvabilité d'un montant de 1500 dt ou attestation de bourse

·Contrat de location ou attestation d'hébergement

·Deux photos d'identité

·Quittance de 75 dt délivrée par les recettes des finances

·Photocopie de la première page du passeport et de la page portant le cachet d'entrée en Tunisie.

Important:

N'attendez pas l'expiration du délai légal de séjour pour déposer votre demande.

Durée de séjour autorisée avant la demande:

·Pour les étudiants non soumis à un visa, la durée de séjour autorisée est de 3 mois à compter de la date d'arrivée.

·Pour les étudiants soumis à un visa, il est indispensable de vérifier la durée du séjour accordée, telle qu'indiquée sur le visa à l'entrée en Tunisie.

Contact administratif UMA :
olfa.boussora@uma.tn
hajer.balghouthi@uma.tn

2.2 Aide au logement universitaire

Pour solliciter un hébergement en foyer universitaire, l'étudiant doit retirer une demande auprès des services des offices des œuvres universitaires, la remplir et la déposer accompagnée des pièces suivantes :

- Copie de la première page du passeport ;
- Copie du certificat d'inscription dans un établissement public d'enseignement supérieur ;
- Deux photos d'identité mentionnant nom et prénom.

Les étudiants internationaux non bénéficiaires d'une bourse de coopération peuvent également accéder aux foyers privés.

2.3 Restauration universitaire

Tout étudiant inscrit dans un établissement de l'université de la Manouba peut accéder aux restaurants universitaires: AL-JAZIRI et IBN ZAIDOUN

- Les résidents des foyers ou cités universitaires disposant d'une carte des œuvres universitaires peuvent fréquenter l'ensemble des restaurants universitaires, les non-résidents doivent demander une carte de restauration auprès de l'administration du restaurant universitaire le plus proche de leur établissement.
- La restauration universitaire est subventionnée par l'État : le prix d'un repas ne dépasse pas 200 millimes (0,2 dinar).
- Les restaurants universitaires servent deux repas par jour (déjeuner et dîner) et proposent des repas froids en fin de semaine.
- Pendant le mois de Ramadan, ils offrent le repas de rupture du jeûne ainsi qu'une collation.

2.4 Transport

Les étudiants disposent de plusieurs moyens de transport pour se déplacer sur l'ensemble du territoire tunisien et vers le campus de La Manouba principalement :

·**Transports publics :**

Bus: ligne n° 4c/460/104.

Métro léger: ligne n°04 (Station kheireddine)

·**Transports privés :**

Taxi individuel.

Taxi collectif.

Bus (TUS, TCV, etc.).

Les étudiants internationaux peuvent bénéficier d'une carte de transport public annuelle ou semestrielle, offrant des tarifs réduits spécialement adaptés aux étudiants.

Pour plus d'informations : www.transtu.tn



Accompagnement ACADEMIQUE

03





3.1 Orientation à l'arrivée

À leur arrivée, les étudiants internationaux bénéficient d'un programme complet d'accueil et d'intégration. Cela comprend une visite guidée du campus, permettant de se familiariser avec les différents bâtiments, services administratifs, bibliothèques et installations sportives et culturelles. Des séances d'information sont organisées afin de présenter le fonctionnement de l'établissement, le calendrier académique, les ressources disponibles et les dispositifs d'accompagnement. Enfin, les étudiants sont progressivement intégrés dans leurs institutions, ce qui facilite la rencontre avec leurs camarades, l'échange d'expériences et l'adhésion à un réseau social et académique dès le début de leur parcours universitaire.

3.2 Tuteur académique

Chaque étudiant international peut bénéficier s'il le souhaite d'un tuteur académique spécialement désigné au sein de son département. Ce tuteur joue un rôle essentiel d'encadrement : il guide l'étudiant dans ses choix pédagogiques, l'aide à comprendre les attentes académiques et veille à son adaptation au sein de l'établissement d'accueil.

3.3 Structures d'Appui :

Le Centre de Carrière et de Certification des Compétences (4C)

Implanté au sein des établissements universitaires de l'UMA, joue un rôle essentiel de liaison entre l'université et les acteurs socio-économiques.

Sa mission principale est d'améliorer l'employabilité des étudiants grâce à :

·des actions de conseil et d'orientation

·des programmes d'accompagnement individuel et collectif

·des cycles de formation et ateliers pratiques

·des activités favorisant l'ouverture sur le monde professionnel et sur l'environnement socio-économique.

Le Pole de l'Etudiant Entrepreneur (UMA PEE)



3.4 Infrastructures accessibles:

Bibliothèques universitaires

Les établissements de l'UMA disposent de bibliothèques universitaires offrant aux étudiants, enseignants et chercheurs un accès à des fonds documentaires variés, comprenant ouvrages spécialisés, revues scientifiques, ressources numériques et espaces de lecture. Ces structures constituent un appui essentiel à l'apprentissage, à la recherche et à la préparation des travaux académiques.

Salles informatiques en libre accès

Des salles informatiques équipées sont mises à la disposition des étudiants en libre accès. Elles permettent l'utilisation de logiciels pédagogiques, la consultation de ressources en ligne, la réalisation de travaux universitaires ainsi que l'accès à Internet dans un cadre sécurisé et encadré.

Laboratoires de recherche équipés

Les établissements de l'UMA disposent de laboratoires de recherche dotés d'équipements modernes répondant aux standards scientifiques et technologiques. Ces espaces sont dédiés aux travaux de recherche, aux projets d'innovation et aux activités expérimentales menées par les enseignants, les chercheurs et les étudiants des cycles avancés.

Plateformes pédagogiques numériques

Des plateformes numériques d'enseignement sont déployées afin de faciliter l'apprentissage à distance, l'accès aux supports de cours, les interactions pédagogiques et le suivi académique. Elles offrent aux étudiants des outils modernes favorisant l'autonomie et l'efficacité dans leurs études.

Installations sportives et culturelles

l'UMA est dotée d'un campus verdoyant de 30 HECTARES de superficie, favorisant le développement personnel et le bien-être des étudiants. Les établissements de l'UMA mettent également à disposition des étudiants diverses installations sportives et infrastructures culturelles destinées à promouvoir la vie étudiante, la pratique régulière d'activités physiques, ainsi que la participation à des événements artistiques et socioculturels.

INTEGRATION SOCIALE

04





4.1 Mentorat

Les associations et les clubs étudiants de l'université de la Manouba jouent un rôle actif dans l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux. Chaque nouvel arrivant peut être accompagné par un parrain ou une marraine issue du club, qui lui fait découvrir la vie sur le campus, les ressources disponibles et les différentes activités culturelles et sportives.

Ce système de parrainage favorise non seulement l'adaptation sociale et académique, mais permet également de créer des liens d'amitié durables et de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.

Les clubs offrent ainsi un point de rencontre convivial, où les étudiants internationaux peuvent échanger avec leurs pairs, partager leurs expériences et participer activement à la vie associative.

4.2 Participation aux évènements

Evènements Intra campus

La vie sur le campus de l'UMA est dynamisée grâce à plusieurs composantes :

- Le centre universitaire d'animation culturelle et sportive , qui regroupe des espaces dédiés à l'animation de la vie étudiante : www.cuacs.rnu.tn
- Les clubs universitaires de l'UMA couvrent un large éventail d'intérêts, allant des disciplines académiques aux activités culturelles, sociales, sportives et technologiques. Ouverts à tous les étudiants, ils leur permettent de participer à la programmation des activités et d'enrichir le paysage existant.
- Les journées portes ouvertes, organisées par les établissements de l'UMA pour accueillir les nouveaux étudiants dans une ambiance festive et conviviale.
- Les journées sportives comme "Culture et Sport pour Tous" destinées à promouvoir la participation de toute la communauté étudiante.
- Les excursions, en Tunisie ou à l'étranger, organisées sous la supervision de l'administration des établissements de l'UMA.

Evènements Extra campus

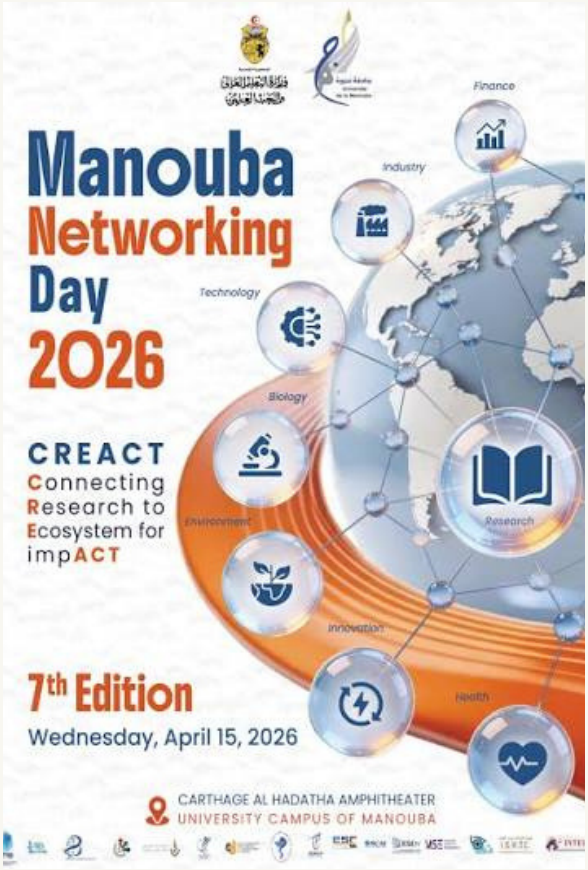
La vie culturelle en dehors du campus de l'université de la Manouba est tout aussi riche.
Elle comprend de nombreuses manifestations organisées dans des lieux variés : centres culturels, musées, sites archéologiques...

Pour plus d'informations:

www.culture.gov.tn
www.commune-tunis.gov.tn
www.patrimoinedetunisie.com.tn

Principales manifestations de l'UMA

- Symposium international interdisciplinaire
- Foire de l'étudiant international
- Manouba networking days
- "UMA Culture Days"







4.3 Cellule d'écoute et de soutien

Les étudiants inscrits dans un établissement universitaire de l'Université de la Manouba (UMA) peuvent bénéficier d'un dispositif de soutien psychologique mis à leur disposition par l'Université.

Ce service est assuré par des psychologues qualifiés, rattachés aux structures universitaires compétentes.

Les séances sont accessibles sur demande, dans le respect des principes de confidentialité, de neutralité et de déontologie professionnelle. Des actions de prévention, de sensibilisation et de promotion du bien-être étudiant peuvent également être organisées dans le cadre de ce service.

L'Université encourage ainsi les étudiants à recourir à cet accompagnement afin de favoriser leur équilibre personnel, leur santé mentale et leur réussite académique.



SANTE ET ASSURANCE MALADIE

05



5.1 Santé

- Médecins conventionnés :

Si l'étudiant réside dans un foyer universitaire public, il peut consulter les médecins conventionnés avec ce foyer.

- Centre de santé universitaire (CSU) de la Manouba :

Situé au Campus Universitaire de la Manouba, ce centre accueille les étudiants ainsi que le personnel enseignant et administratif. Il propose consultations médicales, actions de prévention et programmes de sensibilisation.

- Centre de santé de base ou public de la Manouba:

Situé aux alentours du campus universitaire.
Avec couverture CNAM : paiement du ticket modérateur uniquement.
Sans couverture CNAM : tarifs réduits (7 dt pour un généraliste, 10 dt pour un spécialiste).

- Hôpitaux publics:

Ouverts à tous les étudiants sur présentation d'une pièce d'identité.
Assurés CNAM : tarifs réduits.
Non assurés : paiement du ticket modérateur pour la consultation et tarif normal pour les examens, interventions et médicaments.

- Cliniques privées:

Accessibles à tous mais avec des tarifs plus élevés que dans le secteur public.

- Centres de l'ONFP:

Les centres de l'Office National de la Famille et de la Population offrent gratuitement des soins de contraception, suivi de grossesse et services liés à la santé reproductive.

Pour plus d'informations:
www.santetunisie.rns.tn
www.cnam.nat.tn

5.2 Assurance Maladie

Les étudiants des établissements universitaires publics tunisiens ont droit à la sécurité sociale (CNSS) et à l'assurance maladie (CNAM) par le biais de la carte d'étudiant qui permet l'accès à tous les services de santé publique à tarif réduit.



Contact

Tel.	+216 71-60-14-99	Facebook	@universityofmanouba
SiteWeb	www.uma.rnu.tn	Addresse	Campus universitaire. Manouba 2010.
Email	contact@uma.rnu.tn		